



Forum : UNESCO

Question : Une éducation de qualité pour toutes et tous et à tout âge.

Soumis par : Canada

Le Comité de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO),

Guidé par les principes fondateurs de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en particulier l'article 26 qui consacre le droit de chacun à l'éducation,

Réaffirme son attachement à l'Objectif de Développement Durable n°4, qui vise à offrir à tous une éducation inclusive, équitable et de qualité, ainsi que des possibilités d'apprentissage continu,

Souligne le rôle essentiel de l'éducation afin de réduire les inégalités, favoriser la paix, soutenir le développement durable et renforcer le respect des droits humains,

Constate avec inquiétude que, partout dans le monde, des millions d'enfants, d'adolescents et d'adultes restent privés d'une éducation de qualité, en raison de la pauvreté, des conflits, des discriminations ou du manque d'infrastructures adaptées,

Conscient de l'importance de l'apprentissage tout au long de la vie – qu'il s'agisse d'alphabétisation, de formation professionnelle ou d'éducation numérique –, et forts de l'expérience du Canada en matière de systèmes éducatifs inclusifs, de formation des enseignants et de promotion du bilinguisme et de la diversité culturelle, nous adoptons les mesures suivantes :

- **Encourageons** les États membres à garantir un accès gratuit, inclusif et équitable à une éducation de qualité, de la petite enfance jusqu'à la fin du secondaire;
- **Invitons** les gouvernements à investir davantage dans les infrastructures éducatives, en particulier dans les régions défavorisées, rurales ou touchées par des crises humanitaires;
- **Soutenons** le développement de programmes de formation, tant initiale que continue, pour les enseignants, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et de mieux répondre aux besoins locaux;
- **Recommandons** la mise en œuvre de politiques éducatives qui favorisent l'égalité des genres et l'inclusion des groupes marginalisés, notamment les jeunes filles;
- **Encourageons** l'intégration des technologies numériques dans les systèmes éducatifs, tout en œuvrant à réduire la fracture numérique entre pays développés et pays en développement;
- **Appelons** à renforcer les programmes d'éducation des adultes, y compris l'alphabétisation, la formation professionnelle et l'apprentissage continu;
- **Invitons** l'UNESCO à intensifier la coopération internationale et le partage de bonnes pratiques et valeurs entre les États membres;
- **Soutenons** la création de partenariats entre gouvernements, organisations internationales, société civile et secteur privé pour promouvoir une éducation durable et innovante;
- **Demandons** un suivi régulier de la mise en œuvre des politiques éducatives, afin d'en évaluer l'efficacité et de garantir un accès universel à une éducation de qualité, pour tous et à tout âge.